



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le sous-financement des universités : la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières donne son appui à l'UQTR

Trois-Rivières le 7 décembre 2010 - Tout comme la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières (CCITR) s'inquiète vivement de la position de plusieurs groupes de refiler encore une fois aux contribuables (individus et entreprises) le fardeau du redressement financier des universités. À l'instar de sa Fédération, la Chambre fait appel au sens des responsabilités des principaux acteurs et au premier chef, les étudiants et les universités elles-mêmes.

« Nous reconnaissons l'importance des universités dans le développement de l'économie du Québec et principalement de l'UQTR dans celui de notre région. Comme toutes les sociétés développées, le Québec doit accepter cette réalité et investir dans ses universités. Or, globalement, le Québec ne suit pas le rythme d'investissement que toute société développée doit suivre » de déclarer le président de la CCITR, M. Denis Gamache.

Les étudiants doivent faire leur part

Selon la FCCQ, il est important de noter que le Québec se distingue de manière spectaculaire par la faible contribution des étudiants. Les frais de scolarité comptent pour 25% des recettes des collèges et universités au Canada, alors qu'ils ne représentent que 12,7% des revenus des universités québécoises. Cet écart représente un manque à gagner de 700 M\$ par année pour les universités québécoises.

La CCITR tient à souligner que depuis 1988, les droits chargés aux étudiants universitaires ont connu une hausse sensible et constante, partout au Canada, sauf au Québec. Au premier cycle universitaire, ils sont passés, en moyenne au Canada, de 1200\$ en 1988 à 5138\$ en 2009-2010. Cependant, il faut noter que le Québec contribue toujours à faire baisser la moyenne canadienne, même s'il a fait passer ses droits de scolarité de 1160\$ à 2415\$.

Les universités ont aussi leur part de responsabilités, l'UQTR un exemple

À cet égard, la CCITR tient à souligner le travail exceptionnel effectué par l'UQTR, qui compte parmi ses administrateurs des membres socioéconomiques issus de la Chambre. En effet, l'UQTR a résorbé son déficit presque totalement grâce à une gestion responsable et à une correction faite par le présent gouvernement, du mode de financement qui ne tenait pas compte, jusqu'à son application, du rôle majeur joué par les universités situées hors des grands centres que sont Montréal et Québec. Le déficit accumulé de l'UQTR qui était en 2003 de 24M\$ est passé en 2009 à 1,9M\$. La correction effectuée il y a quelques années doit maintenant faire place à un financement visant à assurer à l'UQTR son développement, celui de notre région en dépend.

Les entreprises font déjà leur part

La CCITR conclut, tout comme la FCCQ, que la contribution des entreprises du Québec se compare avantageusement à celle des autres provinces du Québec. En 2008-2009, les entreprises du Québec ont versé 253 M\$ à des universités d'ici pour le financement de la recherche, ce qui représente 9% de l'ensemble des dépenses des universités québécoises au titre de la recherche et du développement, comparativement à 8,1% à l'échelle canadienne.

« Je tiens à rappeler que la collaboration de la CCITR avec l'UQTR a été initiée par un ex-président de la Chambre, M. Pierre Laquerre, par le biais d'une entente de collaboration qui a amené une contribution mutuelle au développement de notre région. Par exemple, l'outil de diagnostic que des chercheurs de l'Institut de recherche sur les PME (INRPME) de l'UQTR ont développé vient d'être offert tout dernièrement aux entreprises de la Chambre éligibles, grâce à la contribution du MDEIE. Le « PDG Service Industriel », évaluant l'état de santé de la PME œuvrant dans ce domaine, sera en mesure d'aider les dirigeants de ces entreprises à en améliorer la performance globale » d'ajouter le président Denis Gamache.

La Chambre donne son appui aux universités et à l'UQTR

La CCITR conclut qu'un sous-financement des universités, qui perdure depuis de très nombreuses années, met en péril la qualité de la formation et des conditions d'apprentissage, l'intensité et l'efficacité de la recherche en milieu universitaire ainsi que la productivité et la compétitivité de la société québécoise et particulièrement des régions.

De plus, la CCITR ajoute qu'aucune solution au sous-financement des universités, ne peut se faire sans une hausse des droits de scolarité. Toute hausse des droits de scolarité doit être accompagnée de mesures d'aide financière appropriées afin qu'aucun étudiant qui en a le désir et la capacité ne soit empêché d'accéder à l'université pour des raisons financières.

En terminant, il est bon de rappeler qu'une très grande majorité d'étudiants diplômés de l'UQTR sont des universitaires de première génération, c'est-à-dire que leurs parents ne sont pas détenteurs d'un diplôme universitaire. Un juste financement de l'UQTR est donc essentiel à son développement, à celui de la Mauricie et du Centre-du-Québec, et à l'assurance de la présence des jeunes en région.

Source :

Caroline Beaudry, directrice générale,

Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières (819) 375-9628.